des jambes

Faits d'ailleurs

Ils frappent tellement fort leur bébé que ce dernier a été amputé

Un couple a comparu devant un tribunal en Grande-Bretagne pour

des maltraitances commises sur leur bébé, âgé

de 6 semaines. Les faits se

sont déroulés en 2014 à

Maidstone. L'homme, âgé

de 46 ans, et sa com-

pagne, âgée de 24 ans, ont tellement frappé leur

nourrisson qu'il avait huit

membres fracturés. Il avait également une sep-

ticémie qui a nécessité

l'amputation des jambes.

Lorsque les policiers ont

pénétré dans la chambre

de l'enfant, ils ont trouvé

des vêtements sales em-

pilés sur tout le sol et des

ordures entassées dans

un lit d'enfant. Le couple a été condamné à 10 ans

de prison. Quant à l'en-

fant, âgé aujourd'hui de 3

ans, il a depuis été adopté

Ils lui arrachent des

Faits divers & Justice 9

Accident tragique de la circulation dans la région de Kango Un garçonnet tué par un camion au village Nianame

SCOM

Libreville/Gabon

SOULEYMANE Nziengui, 5 ans, a brutalement perdu la vie, le mardi 20 février dernier, au village Nianame, dans la région de Kango. Il a été renversé par un camion de la société Prestige.

Le conducteur a aussitôt été mis aux arrêts par les agents de la brigadecentre de gendarmerie du chef-lieu du département du Komo. Il attend maintenant d'être déféré pour homicide involontaire devant le procureur de la République près le tribunal de première instance de Libreville.

Bien que l'information judiciaire instruite par le parquet soit toujours en cours, une source proche du dossier a pu nous situer approximativement l'heure du drame, soit aux alentours de 14 heures. A ce moment-là, le camion de l'entreprise fores-



Le corps sans vie du petit Souleymane Nziengui.

tière Prestige roule dans le sens Ntoum/Kango. Mais alors qu'il amorce une ligne droite à la hauteur du village Nianame, dans la région du département du Komo, il se retrouve face au petit Souleymane Nziengui, qui se lance

dans une traversée hasardeuse de la route.

Le conducteur ne peut éviter le pire. Le bambin est percuté violemment. Le choc est tel qu'il succombe à ses graves blessures.

Le routier, qui se rendait dans la province de l'Ogooué-Ivindo, s'est constitué prisonnier auprès de la brigade de gendarmerie de Kangocentre.

"L'enquête est actuellement en cours. Nous ne pouvons rien vous dire. Excepté que le mis en cause roulait tout de même à une vitesse démentielle, alors qu'il traversait une zone habitée. Ces faits ont occasionné une mort d'homme, pour lesquels il va devoir rendre des comptes (...)", s'est contenté de souligner un enquêteur.

aient épargné les comp-

teurs d'eau en plastique

laisse supposer qu'on a

affaire à des voleurs de

ferraille et de cuivre aux-

morceaux de chair et les mangent

par une famille.

Clichy-sous-Bois (France), une violente altercation a éclaté entre quatre individus pour une histoire d'argent. Durant la dispute, trois hommes se sont ligués pour frapper le quatrième. Ils l'ont mordu violemment à la lèvre inférieure et à l'oreille gauche avant d'ingérer les morceaux de chair arrachés. La victime s'est débattue et est parvenue à frapper un de ses agresseurs à la cheville. Les policiers, arrivés sur les lieux, ont interpellé les trois assaillants. Les deux blessés, victime et agresseur, ont été transportés à l'hôpital. Une enquête a été ouverte afin d'en savoir plus sur les raisons de cette agression.

Il cache un micro dans le sac de sa femme et apprend qu'elle le trompe

Soupçonnant sa femme de vouloir le quitter, un homme a caché un micro dans son sac à main et une balise GPS dans sa voiture. C'est comme ça qu'il a appris qu'elle le trompait. Fou de jalousie, il a tenté de se suicider. Transporté à l'hôpital de Créteil (France), il s'est échappé. L'homme, âgé de 57 ans, est retourné à son domicile, où une violente dispute a éclaté avec sa femme, âgée de 42 ans. Durant la bagarre, le couple est tombé dans les escaliers. Après la chute, le quinquagénaire a étranglé son épouse, puis il a appelé la police. Les secours sont parvenus à réanimer la victime. Le suspect se trouve en garde à vue.

Rassemblés par JNE

Insécurité à Libreville

25 compteurs d'eau en laiton volés au quartier Avéa

JNE

Libreville/Gabons

LES bandits qui sévissent dans nos quartiers ne sont jamais à court d'idées. À preuve, ils viennent de s'illustrer au quartier Avéa, dans le deuxième arrondissement de Libreville, en dérobant une vingtaine de compteurs d'eau en laiton à de nombreux ménages, leur causant un sérieux désagrément. Après avoir commis leur forfait, les malfrats ont laissé l'eau couler derrière eux. D'où un énorme préjudice, non seulement aux usagers, mais également à la Société d'énergie et d'eau du Gabon (SEEG).

Ce vol inédit s'est produit dans la nuit de mercredi à jeudi. « C'est vers 6 heures, en actionnant le robinet pour prendre un bain dans ma douche, que j'ai constaté qu'il n'y avait pas d'eau. En sortant de chez moi pour aller vérifier mon installation, je suis tombé des nues : le compteur d'eau avait tout simplement disparu et l'eau coulait à flot par terre. Et je n'étais pas la seule victime de ce



L'ampleur du désastre enregistré à Avéa, mercredi dernier dans la nuit.

vol », explique un père de famille, dépassé par les événements.

De fait, d'autres riverains, après lui, feront le même constat chez eux : leur compteur a disparu!

Mise au courant de la situation - des fuites d'eau se comptaient par dizaines dans le quartier -

, la SEEG a aussitôt déployé ses agents sur le terrain pour stopper l'hémorragie. En réponse au courroux des victimes, la SEEG a conseillé à ces dernières de porter plainte contre "X" auprès des instances judiciaires, puis de refaire des dossiers de demande de compteurs d'eau. Malheureusement, ceux qui ont suivi cette démarche se sont entendu répondre par dame SEEG qu'elle était en rupture de stocks...

LE CUIVRE ATTIRE LES BANDITS• Un autre problème se pose : sur quoi la SEEG va-t-elle se baser pour établir les factures de consommation d'eau à adresser aux victimes ?

À ce qu'il semble, les voleurs devaient être bien informés, tout comme ils disposaient de beaucoup de temps. Sinon, comment comprendre qu'ils aient pu démonter les 25 compteurs d'eau, les emballer, puis les emporter à la suite - chaque compteur d'eau en laiton pèse un kilo -.

Le fait que les bandits

quels rien n'échappe. Aussi, tout porte-t-il à croire qu'après les statuettes dans des lieux de culte, les tombes, les câbles téléphoniques et électriques, c'est maintenant au tour des compteurs d'eau en laiton de la SEEG d'être leur cible. Selon une source bien informée, les voleurs semblent être attirés par ce compteur du fait de sa haute teneur en cuivre. « Le cuivre est le troisième métal le plus utilisé au monde après le fer et l'aluminium. On comprend aisément pourquoi, explique la source, es objets ayant une forte teneur en cuivre ont la cote auprès des voleurs.» Ainsi, peut-être que les Officiers de police judiciaire (OPJ) devraient aller voir essentiellement vers les sites chargés de l'achat et de l'exportation des vieilles ferrailles.

En tout cas, le souhait des populations d'Avéa est que les malfrats qui ont privé les paisibles foyers de leurs compteurs d'eau soient rapidement arrêtés.